

# Mot de la directrice

## Chroniques immersives au cœur de la recherche universitaire

Dans la foulée des réflexions entourant son 50<sup>e</sup> anniversaire de fondation, la *Revue de droit de l'Université de Sherbrooke* a souhaité mettre sur pied des initiatives favorisant le rayonnement accru des travaux des chercheurs de la relève et des professeurs en début de carrière. C'est dans cette perspective qu'au début de l'année 2023, je me suis entretenue avec l'honorable Benoît Moore et la P<sup>re</sup> Mariève Lacroix, respectivement président et secrétaire de la section québécoise de l'Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française afin de leur faire part d'un projet visant à mettre en lumière les travaux des lauréats d'un prix Henri Capitant. En mars dernier, j'annonçais ainsi un nouveau partenariat avec l'association, lequel vise spécifiquement à soutenir la diffusion des travaux des récipiendaires d'un prix Henri Capitant, décerné annuellement sur concours au meilleur mémoire de maîtrise et à la meilleure thèse de doctorat en droit privé. Les lauréats sont invités à rédiger une chronique de 4 500 à 6 000 mots, inspirée de la forme des textes de recensions bibliographiques et qui porte sur le contenu de leurs travaux de maîtrise ou de doctorat. Leur chronique est publiée dans l'un des numéros de la Revue après évaluation de sa qualité par la direction de la Revue et son équipe de rédaction.

C'est donc avec enthousiasme que je vous présente les auteurs des deux premières *Chroniques immersives au cœur de la recherche universitaire*, M<sup>e</sup> Claudia Giroux-Gamache et P<sup>r</sup> Sébastien Parent. M<sup>e</sup> Giroux-Gamache est membre du Barreau du Québec et avocate au sein du cabinet Kugler Kandestin à Montréal. Elle concentre sa pratique en litige commercial et corporatif, notamment en matière de litige contractuel, de concurrence déloyale et de conflits entre actionnaires. Elle exerce aussi en litige immobilier dans des dossiers de copropriété, de passation de titre et de construction. Sa maîtrise, complétée à l'Université de Montréal sous la direction de la P<sup>re</sup> Marie Annik Grégoire, porte sur deux notions-phares du droit des contrats, l'équité et la bonne foi. Intitulé « Équité et bonne foi : perspectives historiques et contemporaines sur les distinctions fondamentales entre ces deux outils de justice contractuelle », M<sup>e</sup> Giroux-Gamache

s'est vu octroyer une mention exceptionnelle par le jury d'évaluation, soit la plus haute distinction possible.

P<sup>r</sup> Sébastien Parent est membre du corps professoral du Département de relations industrielles de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval. Titulaire d'un doctorat en droit de la Faculté de droit de l'Université de Montréal complété sous la direction du P<sup>r</sup> Gilles Trudeau, P<sup>r</sup> Parent concentre ses activités d'enseignement et de recherche en droit du travail, tant en matière de contrat individuel de travail que de rapports collectifs, de formes atypiques de l'emploi et de sécurité et santé au travail. Il a reçu, en 2023-2024, une subvention de la Fondation du Barreau du Québec pour un projet portant sur les mouvements de mobilisation et de justice parallèle sur les réseaux sociaux. Avocat et membre du Barreau du Québec, P<sup>r</sup> Parent est cochercheur au Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT) et membre régulier de l'Institut en environnement, développement et société (Institut EDS). Intitulée « Les droits et libertés fondamentaux du salarié au travers du prisme de la relation d'emploi », sa thèse vise à comprendre l'influence de la relation d'emploi et des sources traditionnelles du droit du travail sur l'interprétation des droits et libertés fondamentaux du salarié; elle s'est vu octroyer une mention exceptionnelle par le jury d'évaluation.

Au nom de la *Revue de droit de l'Université de Sherbrooke*, je tiens à mon tour à féliciter ces deux lauréats. La Revue est fière de poursuivre sa mission en soutenant le rayonnement de leurs travaux. Puissent-ils enrichir leur discipline respective et contribuer à l'avancement des connaissances en droit, au bénéfice de l'ensemble de la communauté juridique, mais surtout, de la société entière.

P<sup>re</sup> Andréanne Malacket  
Directrice de la *Revue de droit de l'Université de Sherbrooke*  
7 août 2023